

Intervenir par le sport auprès de jeunes contrevenants : analyse descriptive et compréhensive de dix interventions

Sports and Young Offenders: A Descriptive and Comprehensive Analysis of Ten Interventions

Michel-Alexandre Rioux, Catherine Laurier, Tegwen Gadais and Miguel
Terradas

Volume 46, Number 2, 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1042254ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1042254ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (print)

2371-6053 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rioux, M.-A., Laurier, C., Gadais, T. & Terradas, M. (2017). Intervenir par le sport auprès de jeunes contrevenants : analyse descriptive et compréhensive de dix interventions. *Revue de psychoéducation*, 46(2), 337–358. <https://doi.org/10.7202/1042254ar>

Article abstract

The objective of this study is to analyze research on sports-based interventions in a rehabilitation environment to understand how and why such initiatives can have an impact on the rehabilitation of young participants. A review of the literature was performed from four databases: ERIC, Criminal Justice Abstracts, Psycinfo and Sport Discuss. All studies meeting the inclusion criteria (n = 10) were initially analyzed in a descriptive and comprehensive manner in light of the Theory of Change (Weiss, 1998). These analyses have shed light on the factors associated with the operation of sport-based interventions with young offenders. The main themes under which the factors are grouped are: (a) the young participants (participation and non-participation), (b) sports-based intervention (objectives and mechanisms), (c) participant's sports experience (coaches and sports), (d) the impact of the intervention on participants (attitude towards delinquency, delinquent behaviour, physical, psychological, social and psycho-educational), and finally, (e) the factors influencing the relationship between sports participation and impacts on young participants (intrapersonal, interpersonal and programming). The study concludes with recommendations related to the implementation of a sports-based intervention in rehabilitation areas.

Intervenir par le sport auprès de jeunes contrevenants : analyse descriptive et compréhensive de dix interventions

Sports and Young Offenders : A Descriptive and Comprehensive Analysis of Ten Interventions

M.-A. Rioux¹
C. Laurier²
T. Gadais³
M. Terradas⁴

¹ Université de Sherbrooke. Département de psychologie. CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal. Institut universitaire Jeunes en difficulté.

² Université de Sherbrooke. Département de psychoéducation. CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal. Institut universitaire Jeunes en difficulté.

³ Université du Québec à Montréal. Département des sciences de l'activité physique.

⁴ Université de Sherbrooke. Département de psychologie.

Remerciements : L'auteur principal de l'article remercie l'Institut universitaire Jeunes en difficulté du CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal pour son soutien financier qui a rendu possible la réalisation de ce projet.

Correspondance :

Michel-Alexandre Rioux.
150, place Charles-Le Moyne,
bureau 200
Longueuil. Québec J4K 0A8
Tél. : 450-463-1835, poste 61612
michel-alexandre.rioux@
usherbrooke.ca

Résumé

L'objectif de cette étude est d'analyser des recherches portant sur des interventions fondées sur le sport en milieu de réhabilitation afin de comprendre comment et pourquoi de telles initiatives peuvent avoir un impact sur la réhabilitation des jeunes participants. Une revue de la littérature a été effectuée à partir de quatre bases de données : ERIC, Criminal Justice Abstracts, Psycinfo et Sport Discuss. Toutes les études répondant aux critères d'inclusion (N = 10) ont d'abord été analysées de manière descriptive, puis compréhensive à la lumière de la Théorie du changement (Weiss, 1998). Ces analyses ont permis de mettre en lumière les facteurs associés au fonctionnement des interventions basées sur le sport auprès des jeunes contrevenants. Les grands thèmes sous lesquels se regroupent les principaux facteurs sont (a) les jeunes participants (participation et non participation), (b) l'intervention basée sur le sport (objectifs et mécanismes), (c) l'expérience sportive des participants (entraîneurs et discipline sportive), (d) les effets de l'intervention sur les participants (attitude face à la délinquance, comportements délinquants, physique, psychologique, social et psychoéducative), et finalement, (e) les facteurs influençant la relation entre la participation sportive et les impacts sur les jeunes participants (intra personnels, interpersonnels et programmation). La présente étude mène à des recommandations sur l'implantation d'une intervention basée sur le sport en milieu de réhabilitation.

Mots-clés : Jeunes contrevenants, réhabilitation, interventions basées sur le sport

Abstract

The objective of this study is to analyze research on sports-based interventions in a rehabilitation environment to understand how and why such initiatives can have an impact on the rehabilitation of young participants. A review of the literature was performed from four databases: ERIC, Criminal Justice Abstracts, Psycinfo and Sport Discuss. All studies meeting the inclusion criteria (n = 10) were initially analyzed in a descriptive and comprehensive manner in

light of the Theory of Change (Weiss, 1998). These analyses have shed light on the factors associated with the operation of sport-based interventions with young offenders. The main themes under which the factors are grouped are: (a) the young participants (participation and non-participation), (b) sports-based intervention (objectives and mechanisms), (c) participant's sports experience (coaches and sports), (d) the impact of the intervention on participants (attitude towards delinquency, delinquent behaviour, physical, psychological, social and psycho-educational), and finally, (e) the factors influencing the relationship between sports participation and impacts on young participants (intrapersonal, interpersonal and programming). The study concludes with recommendations related to the implementation of a sports-based intervention in rehabilitation areas.

Keywords: Young offenders, rehabilitation, sports-based interventions

Introduction

De nombreux auteurs soutiennent que la participation des jeunes à des activités sportives contribue à prévenir la délinquance juvénile¹ (Nichols et Crow, 2004; Purdy et Richard, 1983). Bien que les réflexions théoriques semblent appuyer cette idée, les résultats empiriques portant sur la question sont partagés. Tout d'abord, les résultats de la méta-analyse de Spruit et al. (2015), visant à examiner la relation entre la participation sportive et la délinquance juvénile, montrent qu'il n'y a pas d'association significative entre ces deux concepts. Cependant, cette méta-analyse comprend certaines limites dont l'exclusion des études mesurant la participation sportive combinée à d'autres types d'activités. De plus, la délinquance y est opérationnalisée comme étant uniquement des comportements criminels (c.-à-d. une violation de la loi) plutôt que pouvant aussi inclure des comportements proscrits en raison de l'âge du contrevenant qui ne seraient pas considérés illégaux pour l'adulte (infractions liées au statut), comme la consommation et la possession d'alcool. En effet, lorsque l'on tient compte des études qui opérationnalisent la délinquance juvénile de manière plus exhaustive en considérant aussi les infractions liées au statut (Miller, 2009) et en incluant les études qui mesurent l'impact d'activités extra-scolaire, dont la pratique sportive, des résultats plus nuancés peuvent être observés. Cette définition plus large du phénomène permet d'en dégager des études montrant que la participation sportive peut être un facteur protection de la délinquance (Landers et Landers, 1978; Mahoney, 2000; Mahoney et Cairns, 1997; Veliz et Shakib, 2012) et d'autres qui y voient plutôt un facteur de risque (Burton et Marshall, 2005; Faulkner, Adlaf, Irving, Allison, Dwyer et Goodman 2007; Hoffmann, 2006). D'autres recherches (par exemple., Eccles, Barber, Stone, et Hunt, 2003) soutiennent que la relation dépend du type d'activité délinquante dans laquelle les jeunes sont impliqués, suggérant des variables médiatrices dans la relation entre la participation sportive et les comportements délinquants. Cependant, ces dernières

¹. La délinquance juvénile englobe deux types généraux de comportements : (a) infractions liées aux statuts, considérés comme étant des comportements inappropriés ou malsains pour les enfants et les adolescents, et ceux proscrits en raison de l'âge du contrevenant (p.ex., utilisation de tabac, consommation et possession d'alcool, fugues, absentéisme scolaire...), et (b) offenses délinquantes, qui sont des violations des statuts juridiques qui s'appliquent aussi aux adultes dans le système pénal (p.ex., assassinats, vols à main armée...) (Miller, 2009).

études ont toutes été réalisées en milieu communautaire et auprès d'une clientèle non contrevenante. La participation sportive est ainsi traitée dans ces contextes selon une perspective de prévention primaire² ou secondaire³ telle que définie par Johnson (1987). En effet, peu d'études ont porté sur la relation entre le sport et la délinquance dans une perspective de réhabilitation ou de prévention tertiaire⁴

Ainsi, il serait intéressant de mieux comprendre l'impact d'une intervention basée sur le sport au sein des milieux de réhabilitation à l'aide du modèle à la base des interventions qui prévalent au Québec (Desjardins, 2014). Ce modèle, Risque-Besoins-Réceptivité (RBR) (Andrews et Bonta, 2006), s'articule autour de trois principes : (a) Risque : le niveau de service doit correspondre au risque de récidive, (b) Besoin : les besoins criminogènes doivent être évalués et ciblés dans le traitement et (c) Réceptivité : l'intervention doit être adaptée au délinquant, afin de maximiser sa capacité à apprendre de l'intervention (Andrews et Bonta, 2006).

À notre connaissance, seules quelques études (p.ex., Andrews et Andrews, 2003; Draper, Errington, Omar et Makhita, 2013; Parker, Meek et Lewis, 2014; Poole, 2011) ont examiné l'impact de la participation de jeunes contrevenants à une intervention fondée sur le sport en milieu de réhabilitation. Les auteurs de ces études, issues des domaines de la criminologie, de la psychoéducation et de la psychologie, se sont principalement intéressés à comprendre l'impact du sport sur le taux de délinquance, sur les variables susceptibles d'être considérées comme des facteurs de risque ou de protection, ainsi que sur la motivation des jeunes contrevenants à prendre part à ce type d'activité lors de leur mise sous garde. Tout comme celles réalisées en milieu communautaire, les résultats de ces études sur le taux de délinquance sont divergents et peu d'entre elles explorent les facteurs pouvant influencer l'impact de telles interventions.

Alors que plusieurs initiatives basées sur le sport comme le *Grand Défi Pierre-Lavoie* (2015) et le *Projet OXYGÈNE* (Centre jeunesse de Québec, 2015; Motivation jeunesse, 2015) ont lieu, entre autres endroits, dans les centres jeunesse du Québec, et que certaines d'entre elles nécessitent un important financement, il s'avère essentiel de mieux comprendre le fonctionnement de ce type d'intervention afin de maximiser leur efficacité auprès des jeunes.

Nichols et Crow (2004) ont fait un premier effort en vue de mieux comprendre le fonctionnement des interventions basées sur le sport. En effet, à la suite de l'analyse de nombreuses interventions basées sur le sport, dont certaines visaient la prévention tertiaire, ces auteurs ont identifié trois types de mécanismes pouvant contribuer à la réduction des activités criminelles : la diversion, la dissuasion et le développement pro-social. La diversion est un mécanisme qui a pour but de détourner une personne d'un endroit ou d'un moment où elle serait susceptible

2. Prévention qui vise l'ensemble de la population considérée à risque de délinquance

3. Prévention qui vise les individus identifiés comme des délinquants potentiels, mais qui n'ont pas encore perpétré d'acte délictuel nécessitant des actions judiciaires.

4. Prévention qui vise à prévenir la récidive chez des individus délinquants

d'être impliquée dans un crime. La dissuasion a pour objectif d'amener la personne à croire qu'elle a davantage de risques de se faire arrêter par les autorités si elle commet un acte criminel que si elle s'implique dans une activité sportive. Finalement, le développement pro-social est un mécanisme qui cherche à diminuer les facteurs de risque et à favoriser les facteurs de protection tout en encourageant le développement personnel. Cet objectif est facilité par l'amélioration de l'estime de soi, du lieu de contrôle (locus of control) interne et des habiletés cognitives, le tout guidé par des valeurs pro-sociales (Nichols et Crow, 2004).

L'objectif du présent article est d'analyser théoriquement, de façon descriptive et compréhensive, des interventions basées sur le sport en milieu de réhabilitation, afin de mieux comprendre comment et pourquoi de telles initiatives peuvent avoir un impact sur la réhabilitation des jeunes participants.

Méthode

Stratégie de recherche

Afin de recueillir le maximum de données, une revue de la documentation scientifique a été effectuée dans les bases de données suivantes : ERIC, Criminal Justice Abstracts, Psycinfo et Sport Discuss. Ces bases de données ont été interrogées à l'aide de mots-clés suivants : {[exp sports] OR [sport*-based intervention*]} AND {[criminal rehabilitation or psychosocial rehabilitation or exp juvenile delinquency or crime prevention] OR [(adolescen* or youth or juvenile* or young or teen*) and (offend* or detainee* or incarcerated or correction* or delinquent* or detention or justice or prison*)]}. Les mots-clés ont été ajustés en fonction de la base de données interrogée. Les détails concernant la stratégie de sélection des articles sont illustrés à la figure 1.

Critères d'inclusion des études recensées

Les critères d'inclusion des études étaient les suivants : études (a) publiées en français ou en anglais; (b) réalisées en milieu carcéral ou de réadaptation (ou l'équivalent selon les pays); (c) abordant le sport comme médium d'intervention; (d) réalisées auprès d'une clientèle contrevenante; (e) réalisées auprès d'une population de jeunes âgés de 21 ans ou moins⁵. Aucune restriction quant à l'année de publication n'a été appliquée.

Sélection des articles

Le processus de sélection a été réalisé en deux temps. Après avoir effectué la recherche bibliographique dans les bases de données, les deux premiers auteurs ont d'abord sélectionné de façon indépendante les articles qui leur semblaient répondre aux critères d'inclusion, à partir de la lecture du titre et du résumé. Si

⁵. L'âge de 21 ans a été établi comme limite d'âge étant donné que les établissements tels que les Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux peuvent prendre en charge les jeunes âgés jusqu'à 21 ans, pourvu que le délit ait été commis avant 18 ans.

nécessaire, une lecture plus approfondie de la méthodologie était réalisée. Puis, les résultats étaient comparés jusqu'à ce qu'un consensus soit établi. Lorsqu'il y avait un désaccord, une seconde vérification était effectuée conjointement jusqu'à ce qu'un accord survienne. Au total, 10 articles ont été sélectionnés. Plusieurs études ont été retirées car elles étaient réalisées auprès de participants n'ayant pas encore commis d'actes délinquants nécessitant un placement.

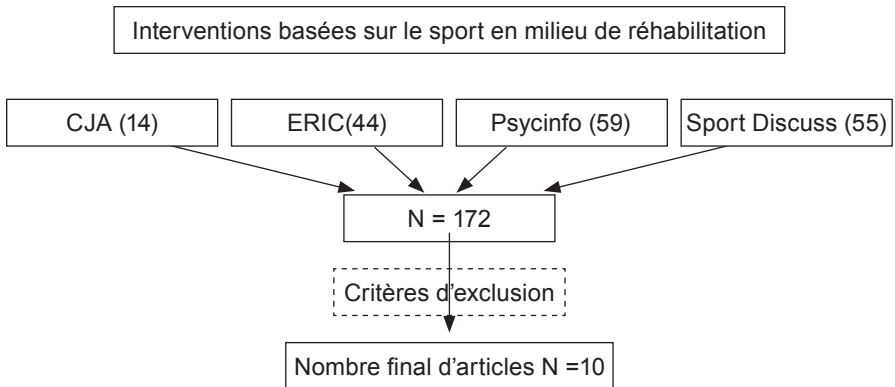


Figure 1: Stratégie de sélection des articles

Analyse des résultats

L'analyse des articles sélectionnés comprend deux étapes. La première consiste en une analyse descriptive pour faire le portrait de l'état des écrits réalisés sur le sujet au niveau des résultats obtenus et des méthodologies utilisées. Les caractéristiques décrites pour chacune des références sont, dans l'ordre : les objectifs de recherche, la visée du sport, les participants, les instruments de mesure et les résultats.

La deuxième étape, une analyse compréhensive, consiste à analyser à l'aide d'une analyse thématique, les articles sélectionnés à la lumière de la *Théorie du changement*, définie comme une théorie du « comment » et du « pourquoi » une initiative fonctionne (Weiss, 1998). Elle peut être à la fois fondée sur la littérature scientifique ou sur l'expérience des acteurs impliqués dans l'initiative (p.ex., intervenants, participants, bailleurs de fonds) (Connell et Kubish, 1998). Cette dernière approche a été choisie comme cadre d'analyse de la présente étude parce qu'il s'agit (a) du premier article d'un plus large travail d'analyse concernant l'évaluation d'une initiative fondée sur le sport en milieu de réhabilitation utilisant cette approche et (b) d'un cadre théorique permettant de générer des hypothèses sur les mécanismes de fonctionnement de telles activités (Nichols, 2007). Selon Connell et Kubisch (1998), les trois premières étapes d'une *Théorie du changement* sont de déterminer (a) les résultats escomptés; (b) les activités mises en œuvres pour atteindre ces résultats et (c) les facteurs contextuels qui peuvent avoir un effet sur la mise en œuvre des activités et leur potentiel à apporter les résultats souhaités. Ainsi, les articles retenus ont été analysés à la lumière de ces trois étapes.

Finalement, une section traitant des résultats mesurés complète l'analyse compréhensive. Les résultats mesurés sont définis comme tout impact positif ou négatif d'une intervention basée sur le sport ou de la participation sportive, tel que mesuré selon un protocole d'évaluation. Tout comme le processus de sélection des articles, l'analyse de ceux-ci a fait l'objet d'un double codage, suivi d'un consensus de la part des deux premiers auteurs.

Résultats

Interventions basées sur le sport auprès des jeunes contrevenants en milieu de réhabilitation : état des connaissances.

Le tableau 1 présente les dix études recensées à l'aide de six catégories : (a) références; (b) objectifs; (c) visée du sport; (d) participants; (e) méthodologie et (f) résultats.

Analyse descriptive.

Les articles recensés proviennent pour la plupart des États-Unis (Bearden, 1984; Davies, 1984; Kaye, 1997; Poole, 2011) et d'Angleterre (Andrews et Andrews, 2003; Meek et Lewis, 2014; Parker et al., 2014). Les trois autres études ont été réalisées respectivement en Afrique du Sud (Draper et al., 2013), en Irlande (Van Hout et Phelan, 2014) et en France (Zanna, 2013).

À propos des objets d'étude, les résultats sont variés. En effet, seules trois études (Andrews et Andrews, 2003; Draper et al., 2013; Poole, 2011) s'intéressent à autre chose qu'à l'effet de la participation sportive sur les jeunes participants. Alors que l'étude d'Andrews et Andrews (2003) porte sur les styles d'enseignement et les caractéristiques des activités sportives proposées aux jeunes contrevenants, celle de Draper et al. (2013) porte sur les résultats escomptés et les mécanismes d'action du programme à l'étude. Finalement, l'étude de Poole (2011) concerne les facteurs motivationnels incitant la participation sportive.

En ce qui a trait aux interventions au sein des programmes à l'étude, la visée du sport, ou l'intention derrière l'utilisation de ce médium, varie selon les études. En effet, dans la majorité des recherches recensées, le sport est utilisé comme une activité à pratiquer en elle-même, c'est-à-dire qu'aucune réflexion préalable, modification ou adaptation de l'activité sportive visant à atteindre un objectif de réhabilitation n'est décrite. Dans uniquement trois des dix études sélectionnées (Davies, 1984; Draper et al., 2013; Zanna, 2013), on peut associer la pratique sportive à des objectifs de développement holistique tel que défini par Côté et Gilbert (2009) et de réhabilitation. Ce constat appuie la prémisse majoritairement véhiculée par les auteurs issus des domaines de la criminologie, de la psychoéducation et de la psychologie, selon laquelle la pratique sportive serait en elle-même bénéfique à la réhabilitation des jeunes contrevenants (Andrews et Andrews, 2003; Bearden, 1984; Kaye, 1997; Poole, 2011).

Tableau 1. Présentation des études recensées

| Références | Objectifs | Visée du sport/activité sportive | Participants | Instruments | Résultats |
|---------------------------|---|---|--|---|---|
| Andrews et Andrews (2003) | Examiner comment des jeunes d'une unité sécurisée de Grande-Bretagne répondent à une gamme d'activités physiques et de styles d'enseignement. | Développement des habiletés spécifiques au sport ^a . | N = 20 (5 femmes, 15 hommes) Âge des participants = 12-17 ans | Observation participante | Les activités sportives devraient être orientées sur (a) le choix accordé aux participants, plutôt que sur la l'application stricte des règlements et la victoire, (b) les besoins individuels, et (c) la rétroaction positive. |
| Bearden (1984) | Déterminer s'il existe une relation entre la participation à un programme de sport pendant la durée du placement et les inconduites manifestées par les délinquants juvéniles du centre Burnett-Bayland au Texas. | Développement des habiletés spécifiques au sport. | N = 104 (garçons) Âge des participants = 11-16 ans | Sondage | Inconduites à l'école (=) ^b , inconduites au centre (=), inconduite école et centre (=). |
| Davies (1984) | Déterminer l'impact d'un entraînement de plongée sur les traits d'anxiété et le bien-être psychologique de délinquants juvéniles. | Développement global du jeune et non seulement le développement des habiletés spécifiques au sport (Définition du concept de « développement holistique » tel que proposé par Côté et Gilbert (2009)) | N = 28 Âge des participants = 15-18 ans | STAI ^c , Jesness Inventory, Demographic and Sport Experience Inventories, dynamomètre, parcours de nage ^d . | Traits d'anxiété (=), bien-être psychologique (↑) ^e , paramètres physiques (i.e., force et endurance) (↑) |

| Références | Objectifs | Visée du sport/activité sportive | Participants | Instruments | Résultats |
|----------------------|---|--|---|---|--|
| Draper et al. (2013) | Évaluer qualitativement le programme <i>Fight with insight</i> . | Développement global du jeune et non seulement le développement des habiletés spécifiques au sport, Favoriser le lien avec le travail thérapeutique réalisé dans le cadre du placement ^f , Intégrer les jeunes en communauté ou offrir un soutien pendant ou après le placement afin de favoriser une transition positive | N = 40 (participants (n = 17), parents (n = 7), groupe contrôle (n = 10), employés (n = 6)) Âge des participants = 12-19 ans | Groupes de discussion et entrevues | Objectifs escomptés du programme : réduction de la récidive et développement intra et interpersonnel. Impacts : perception positive des impacts pour les participants, les parents et les informateurs clés. Mécanismes : action mutuelle de la boxe et de la thérapie cognitive-comportementale. |
| Kaye (1997) | Déterminer les effets d'un programme de musculation sur l'estime de soi, le niveau de satisfaction corporelle et le locus de contrôle, de jeunes délinquants sexuels. | Développement des habiletés spécifiques au sport. | N = 20 Âge des participants = nd | PHCSCS ^g , BCS ^h , IELCS ⁱ , tests physiques, entretiens | Concept de soi (=), locus de contrôle (=), body catharsis (=). |
| Meek et Lewis (2014) | Explorer les perceptions de participants et du personnel pénitencier sur l'impact de la participation à une intervention basée sur le football et le rugby. | Développement des habiletés spécifiques au sport, Favoriser le lien avec le travail thérapeutique réalisé dans le cadre du placement, Intégrer les jeunes en communauté ou offrir un soutien pendant ou après le placement afin de favoriser une transition positive. | N = 90 Participants (n = 79, hommes) Âge des participants = X =19, 7 ans Personnel (n = 11) | Entretiens semi-structurés, groupes de discussion, rétroactions écrites, témoignages | L'initiative est perçue comme ayant eu des bénéfices positifs sur (a) la vie et la culture carcérale, (b) la préparation à la libération, (c) l'amélioration des attitudes, croyances et comportements, et sur (d) la promotion d'une prise de distance par rapport au crime. |

| | | | | | |
|----------------------|--|--|---|--|---|
| Parker et al. (2014) | Explorer l'expérience vécue des participants à une intervention basée sur le sport offerte dans une prison anglaise, en termes de motivations à s'engager et des impacts perçus. | Développement des habiletés spécifiques au sport, Offrir une formation ou permettre l'obtention d'une forme d'accréditation ⁱ , Intégrer les jeunes en communauté ou offrir un soutien pendant ou après le placement afin de favoriser une transition positive. | N = 12 (hommes) Âge des participants = 15-17 ans | Journaux de bord, Observations participantes, entrevues semi-structurées, analyse de documents, discussions informelles | Facteurs motivationnels : (a) aspect structuré et varié du programme, (b) canalisation de l'énergie et des pensées, (c) prise de conscience des bienfaits de l'activité physique, (d) relâchement émotionnel, (e) sentiment d'accomplissement. Développement personnel : (a) développement d'habiletés sociales par la promotion des interactions sociales, (b) bris des barrières entre les groupes et mise à l'épreuve des stéréotypes. |
| Poole (2011) | (1) Recueillir des données concernant les facteurs de risque (FR) et facteurs de protection (FP) de la délinquance juvénile, (2) Examiner l'impact de la participation sportive pendant l'incarcération sur la récidive après la libération, (3) Identifier les facteurs du programme sportif les plus importants dans la réduction de la criminalité, (4) Examiner les facteurs motivationnels à la participation sportive. | Développement des habiletés spécifiques au sport | N = 267 (hommes) Âge des participants = X = 16,4 ans | TSI ^k , LIGHT ^l , RSES ^m , ACOPE ⁿ , échelle d'habitude de vie, Armsden-Greenberg Peer Attachment Scale, Jessor's Friends Model of Conventional Behavior | Taux de récidive (=), estime de soi (=), style d'adaptation (=), habileté de fixation d'objectifs (=), support pour l'adhésion aux gangs (↑) ^o |

| Références | Objectifs | Visée du sport/activité sportive | Participants | Instruments | Résultats |
|--|---|---|--|---|---|
| Van Hout et Phelan (2014) ⁶ | Explorer les expériences d'apprentissage et de socialisation de jeunes contrevenants irlandais participant à un programme d'entraînement physique et sportif. | Développement des habiletés spécifiques au sport, Intégrer les jeunes en communauté ou offrir un soutien pendant ou après le placement afin de favoriser une transition positive. | N = 9 (hommes) Âge des participants = 21-27 ans | Entretiens, notes de terrains, observations | Théorie émergente : (a) trajectoire sinueuse d'expériences positives avec le sport en enfance, (b) rejet des activités de loisirs pendant les périodes de consommation et de criminalité, (c) importance de l'entraînement physique et du sport dans l'établissement d'une nouvelle identité pro-sociale et d'une nouvelle routine quotidienne. |
| Zanna (2013) | Rapporter une recherche clinique utilisant la douleur physique lors d'activités sportives comme moyen de stimuler l'empathie chez des délinquants juvéniles. | Développement global du jeune et non seulement le développement des habiletés spécifiques au sport. | N = 12 (n.d) Âge des participants = mineurs | Version remaniée de BEES ⁹ par Favre et al. (2009), observations | Empathie (↑) |

a= Par exemple les habiletés physiques, techniques et tactiques propres à la discipline sportive à l'étude; b = L'intervention basée sur le sport n'a pas eu d'effet, ni positif, ni négatif sur la(les) variable(s) à l'étude; c= Spielberger State Trait Anxiety Inventory; d = Le dynamomètre est utilisé pour mesurer la force et les parcours de nage pour mesurer l'endurance; e= L'intervention basée sur le sport a eu un effet positif sur la(les) variable(s) à l'étude; f= Mise en place dans l'activité sportive, d'éléments indiqués au plan d'intervention du jeune; g= Piers-Harris Children's Self-Concept Scale; h= Body Cathexis Scale; i= Rotter Internal-External Locus of Control; j= Par exemple, l'accréditation peut prendre la forme d'un certificat d'entraîneur; k= Team Sport Interview; l= Living in Good Health Together : Projet évaluant différents programmes de prévention des comportements à risque dans différentes écoles ou maisons de probation; m= Rosenberg Self-Esteem Scale; n= Adolescent Coping Orientation for Problem Experience; o= L'intervention basée sur le sport a eu un effet négatif sur la(les) variable(s) à l'étude; p= Balanced Emotional Empathy Scale.

^{5.} L'étude de Van Hout et Phelan (2014) a été sélectionnée même s'il ne s'agit pas d'un programme dans le milieu de réhabilitation, mais plutôt d'un programme de réinsertion communautaire axé sur le soutien et le mentorat, car il comprend une composante d'entraînement physique, et que certains participants étaient en période de probation.

Dans le même ordre d'idée, on constate que dans la moitié des études sélectionnées (Draper et al., 2013; Meek et Lewis, 2014; Parker et al., 2014; Van Hout et Phelan, 2014), l'intervention fondée sur le sport comprend des visées qui vont au-delà de la seule pratique de l'activité sportive proprement dite. Dans ces études, le sport est davantage considéré, en plus des bienfaits qui lui sont habituellement reconnus, comme un prétexte pour rassembler ces jeunes afin d'entamer un travail de réhabilitation à un niveau systémique. Ces composantes sont (a) l'établissement d'un lien avec le travail thérapeutique réalisé auprès des jeunes en milieu de réhabilitation; (b) l'insertion communautaire, en intégrant les pratiques sportives en communauté ou en offrant un support favorisant la transition vers la communauté, ou (c) l'opportunité d'obtenir une accréditation, professionnelle ou autres, à travers la participation au programme.

En ce qui a trait aux sports, un vaste éventail de disciplines sportives a été utilisé auprès des jeunes contrevenants, dont la boxe (Draper et al., 2013; Parker et al., 2014; Zanna, 2013), l'entraînement à l'aide de poids et d'haltères (Kaye, 1997; Zanna, 2013), le football américain (Bearden, 1984; Meek et Lewis, 2014; Parker et al., 2014; Poole, 2011), le vélo tout terrain (Zanna, 2013), le basketball (Bearden, 1984; Poole, 2011), le baseball (Bearden, 1984; Poole, 2011), le tennis (Bearden, 1984), la gymnastique (Bearden, 1984), la plongée sous-marine (Davies, 1984), le rugby (Meek et Lewis, 2014; Parker et al., 2014), le cricket (Parker et al., 2014) et le soccer (Poole, 2011; Zanna, 2013). De toute évidence, les sports offerts dans les centres de réhabilitation dépendent de leur popularité dans le pays dans lequel l'intervention a lieu, ainsi que des ressources disponibles et de la compétence des intervenants. Par exemple, le cricket et le rugby ne sont offerts que dans les programmes réalisés en Angleterre alors que le football américain et le baseball ont été utilisés dans le cadre de programmes réalisés aux États-Unis. Concernant les participants, la majorité des études portent sur les jeunes ayant pris part aux interventions basées sur le sport en milieu de réhabilitation. En effet, seulement deux études (Draper et al., 2013; Meek et Lewis, 2014) se sont intéressées à la perception d'autres acteurs comme les membres du personnel ou les parents des participants. De plus, même si le genre des participants n'est pas mentionné dans toutes les études, celles qui le mentionnent ont majoritairement été réalisées auprès d'une population masculine. En outre, la nature volontaire ou involontaire de la participation n'a pas toujours été mentionnée dans les études. Il serait cependant intéressant de connaître cette information car elle est susceptible d'influencer le processus de réhabilitation (Ward et Maruna, 2007)

Finalement, quant aux devis méthodologiques, la moitié des études sélectionnées utilisent un devis qualitatif (Andrews et Andrews, 2003; Draper et al., 2013; Meek et Lewis, 2014; Parker et al., 2014; Van Hout et Phelan, 2014) alors que deux d'entre elles ont un devis quantitatif (Bearden, 1984; Davies, 1984) et trois ont un devis mixte (Kaye, 1997; Poole, 2011; Zanna, 2013). Tel que mis de l'avant par Nichols (2007), les devis quantitatifs informent davantage sur les impacts de l'intervention tandis que les devis qualitatifs renseignent sur les mécanismes d'action sous-jacents aux programmes. Favoriser l'usage d'un devis mixte dans le contexte des évaluations de programmes d'intervention basée sur le sport serait donc à privilégier. Cette méthode pourrait apporter un éclairage plus complet puisqu'elle utilise des outils et des instruments permettant de trianguler les données en même

temps qu'elle informe sur le spectre des activités ainsi que sur les processus sous-jacents à l'intervention permettant d'expliquer les impacts.

Analyse compréhensive.

Résultats escomptés. Dans le cadre du présent article, les résultats escomptés tels que définis par Connell et Kubish (1998) correspondent aux objectifs souhaités ou attendus d'une intervention, identifiés par les acteurs du milieu. Draper et ses collaborateurs (2013) mentionnent deux objectifs principaux d'une intervention basée sur le sport en contexte de réhabilitation : la réduction de la récidive ainsi que l'atteinte d'objectifs intrapersonnels (p.ex., gestion de la colère, résolution de problèmes) et interpersonnels (p.ex., résolution de conflits, amélioration de la confiance entre les participants). Au niveau intrapersonnel, l'intervention décrite par Zanna (2013) vise à stimuler l'empathie des participants. Parmi les recherches décrites, seuls Draper et ses collaborateurs (2013) et Zanna (2013) visaient explicitement la description des objectifs escomptés et les mécanismes du programme fondé sur le sport sur lequel portait leur étude.

Activités mises en œuvre pour atteindre les résultats escomptés. Cette catégorie comprend les résultats concernant les activités mises en place afin d'atteindre les résultats escomptés ou mesurés, et ce, par l'utilisation de différents *Mécanismes* qui seront décrits. L'analyse des articles a permis de définir les mécanismes comme tout processus explicatif identifié par les chercheurs, les participants ou les intervenants du programme, qui permet de mieux comprendre comment et pourquoi l'activité a eu les effets rapportés.

Mécanismes. Draper et ses collaborateurs (2013) identifient quatre mécanismes principaux par lesquels les résultats escomptés de l'intervention à l'étude peuvent être atteints : (1) cibler les besoins émotionnels non rencontrés, (2) octroyer davantage de pouvoir aux jeunes et les aider à se développer de façon holistique, (3) offrir un moyen alternatif d'expression et (4) exposer les jeunes à des modèles positifs en contexte sportif. Bien que cela ne soit pas l'objectif des autres études, il a été néanmoins possible de faire ressortir des mécanismes dans le discours des participants qui expliquent comment l'intervention basée sur le sport a favorisé l'atteinte des objectifs mentionnés précédemment. C'est ainsi que l'exposition à des modèles positifs, particulièrement les amis, a aussi été relevée dans l'étude de Van Hout et Phelan (2014). De plus, selon Meek et Lewis (2014) ainsi que Parker et ses collaborateurs (2014), les objectifs de diminution de la récidive et de développement intra et interpersonnel pourraient être atteints (a) en soulageant l'ennui et la frustration et (b) en renforçant les bons comportements puisque la participation sportive est dépendante d'un bon comportement dans le milieu de réhabilitation. Quant à lui, Zanna (2013) mentionne que c'est par l'expérience partagée de la douleur physique et grâce aux moments d'échange pour en parler que l'empathie est stimulée. Finalement, selon Van Hout et Phelan (2014), ils pourraient aussi être atteints en mettant l'attention sur des objectifs sportifs, plutôt que sur des comportements antisociaux, autrement dit en offrant une activité de remplacement pro-sociale pour les temps libres.

Ces mécanismes peuvent s'exprimer à l'aide de différentes cibles d'intervention auprès des participants, dont l'accréditation professionnelle, l'insertion communautaire et le travail thérapeutique. Dans le présent article, la cible d'intervention « terrain », c'est-à-dire l'intervention qui se déroule majoritairement dans l'espace de jeu, sera plus spécifiquement étudiée. Cette composante d'intervention comprend les sous-catégories

Entraîneurs et Discipline sportive.

Entraîneurs. Les participants de l'étude de Van Hout et Phelan (2014) attribuent le rejet des actes délinquants et la diminution de l'abus de substances à l'implication des entraîneurs dans le projet sportif. Plus particulièrement, ils accordent à ces derniers un savoir-être contribuant à leur expérience sportive positive. Précisément, il s'agit de l'empathie, la congruence, le support, la motivation et la dévotion des entraîneurs du programme.

Par ailleurs, seule l'étude d'Andrews et Andrews (2003) a porté spécifiquement sur le savoir-faire des entraîneurs. Cette étude s'intéresse aux styles d'enseignement utilisés par un entraîneur auprès des jeunes en milieu de réhabilitation ainsi qu'à leurs réponses à ceux-ci. Andrews et Andrews (2003) concluent tout d'abord que le plaisir devrait être le mécanisme principal d'enseignement utilisé par l'entraîneur. Les résultats montrent aussi que l'entraîneur devrait accorder le choix des activités aux participants, favoriser la rétroaction positive et prioriser la coopération, l'effort et la tactique, plutôt que la victoire et la réglementation. Les mécanismes d'une initiative basée sur le sport peuvent donc s'exprimer à travers le savoir-être et le savoir-faire de l'entraîneur.

Discipline sportive. La littérature recensée laisse croire que les caractéristiques intrinsèques de la discipline proposée aux jeunes contrevenants peuvent favoriser l'expression des mécanismes par lesquels une initiative basée sur le sport intervient sur le taux de récidive et le développement intra et interpersonnel. En effet, l'activité ou la discipline sportive choisie devrait non seulement être adaptée à la clientèle visée, mais également mettre un accent minimal sur la réglementation (Andrews et Andrews, 2003). Les sports traditionnels pourraient donc ne pas s'avérer aussi efficaces que les activités ludiques, car ils favorisent la comparaison sociale et nécessitent implicitement des traits de dominance et d'assurance (Andrews et Andrews, 2003). Pour Zanna (2013), c'est la douleur physique indissociable à la pratique sportive, ressentie et perçue chez autrui, qui favorise l'empathie.

En plus des caractéristiques intrinsèques, la fonction de la discipline sportive proposée aux jeunes contrevenants favoriserait l'expression des mécanismes. La fonction de la discipline sportive est définie ici comme une caractéristique qui, à cause des exigences propres à un sport spécifique ou de la culture qui l'entoure, permet l'actualisation de certains mécanismes qui lui sont propres. En effet, chaque sport revêt une sous-culture spécifique incluant les valeurs véhiculées ainsi que les comportements qui sont attendus des participants. Par exemple, les exigences et la culture sportive entourant la boxe permettraient aux jeunes contrevenants de canaliser leur agressivité (Draper et al., 2013; Parker et al., 2014). Finalement, certaines disciplines sportives (p. ex., boxe, cricket, football américain, rugby)

offrent aux jeunes contrevenants un moyen alternatif d'excitation et de prise de risques (Parker et al., 2014).

Facteurs contextuels. La catégorie *Facteurs contextuels* comprend les sous-catégories *Jeunes* et *Facteurs influents*. La sous-catégorie *Jeunes* se compose des variables appartenant aux jeunes contrevenants susceptibles de participer ou participant à des interventions lors de leur prise en charge. Cette sous-catégorie comprend plus particulièrement la motivation à participer et les facteurs de non-participation. Puisque l'adhésion des jeunes à l'intervention est un prérequis essentiel à l'instigation de l'intervention, la participation des jeunes devient un des facteurs contextuels pouvant affecter la mise en place de l'intervention basée sur le sport et son impact potentiel.

La sous-catégorie *Facteurs influents* est définie comme (a) les facteurs influençant le changement et l'efficacité d'une intervention basée sur le sport en milieu de réhabilitation, ou (b) les facteurs qui facilitent les mécanismes à travers lesquels les objectifs peuvent être atteints (Draper et al., 2013). Ils comprennent les facteurs intra et interpersonnels et les facilitateurs du programme (Draper et al., 2013).

Jeunes. Les jeunes contrevenants peuvent tout d'abord être motivés à participer à une initiative basée sur le sport en raison de facteurs relationnels et sociaux. En effet, les participants des études de Poole (2011) et de Van Hout et Phelan (2014) mentionnent que le sentiment d'appartenance à l'équipe sportive a été un facteur ayant motivé leur participation. Dans un même ordre d'idée, il semble que le personnel impliqué dans le programme peut jouer un rôle d'incitation à la participation. Par exemple, tous les participants de l'étude de Van Hout et Phelan (2014) décrivent le soutien du personnel du programme comme favorisant leur implication dans le sport et l'engagement à atteindre des objectifs individuels et de groupe.

D'un autre côté, les jeunes contrevenants peuvent être motivés à participer à une initiative fondée sur le sport en raison de ses caractéristiques. C'est ainsi que Parker et ses collaborateurs (2014) rapportent que l'aspect structuré et varié du programme⁷ a permis de susciter l'intérêt de ceux qui en avaient peu ou pas au départ. De même, ces auteurs rapportent que les opportunités d'emploi et de placement offertes par le programme ont motivé les jeunes à participer. En second lieu, certains des participants de l'étude de Parker et ses collaborateurs (2014) rapportent s'être impliqués dans le programme basé sur le sport, car ils le percevaient comme étant meilleur que les autres activités qui leur étaient offertes. Enfin, Poole (2011) rapporte que les initiatives fondées sur le sport en

7. « Académies » de douze semaines, comprenant des aspects théoriques et pratiques du sport, dont : « sports coaching, sport education qualifications, life skills mentoring, community placements, community/industry-related guest events and pre-release resettlement support, providing assistance to young people in their negotiations with caseworkers, youth offending teams, parole and review boards and in relation to issues surrounding family engagement » (Parker, Meek, et Lewis, 2014, p.385).

milieu de réhabilitation s'avèrent parfois une opportunité qui ne serait pas offerte ou accessible à ces jeunes en communauté, ce qui motiverait leur participation.

Par ailleurs, les jeunes contrevenants peuvent aussi être motivés à participer à une intervention basée sur le sport en raison de la discipline sportive offerte. Par exemple, selon Draper et ses collaborateurs (2013), la boxe est une discipline attirante pour les jeunes garçons en milieu de réhabilitation et peut donc les inciter à participer.

Les habiletés athlétiques requises par la discipline sportive sont très importantes pour la motivation à prendre part à l'activité, car elles semblent liées à un des facteurs de non-participation. C'est ainsi que les participants de l'étude de Poole (2011) mentionnent que les habiletés athlétiques minimales et un manque d'intérêt ou d'opportunité à poursuivre le sport après la mise sous garde sont deux facteurs les ayant incités à ne pas participer.

Facteurs influents. Une seule étude (Draper et al., 2013) avait pour objectif d'explorer les facteurs pouvant influencer l'efficacité d'une intervention basée sur le sport. Les facteurs influents seront rapportés ici selon la classification proposée dans cette étude. Tout d'abord, l'efficacité d'une initiative pourrait être influencée par des facteurs liés aux participants (i.e. facteurs intrapersonnels). En effet, la compréhension des comportements, la reconnaissance de la responsabilité des gestes posés ainsi que les habiletés physiques sont des facteurs liés aux jeunes qui peuvent avoir un impact positif sur l'efficacité de l'intervention basée sur le sport. À l'inverse, un manque de confiance en soi et une faible estime de soi sont des facteurs intrapersonnels qui empêcheraient le changement chez les participants (Draper et al., 2013).

Draper et ses collaborateurs (2013) identifient aussi des facteurs interpersonnels qui peuvent influencer l'efficacité d'une initiative basée sur le sport, dont la relation avec les autres participants et le soutien de la famille. Le soutien familial peut se manifester à travers des encouragements à participer au programme, ou par une implication concrète (transport pour se rendre aux entraînements par exemple).

Par ailleurs, Draper et ses collaborateurs (2013) mentionnent d'autres facteurs influents reliés au programme (« facilitateurs du programme »). Cette catégorie comprend tout à la fois le personnel qualifié, la supervision qui leur est offerte, l'évaluation empirique dont le programme a fait l'objet, et le fait que le programme ait été réfléchi dans un objectif précis lors de son élaboration.

Résultats mesurés. Même si certains auteurs (p.ex., Funnell et Rogers, 2011; Weiss, 1998) suggèrent que les évaluations de programmes devraient tenir compte du rationnel sous-jacent à l'intervention sur le terrain, les variables considérées par la majorité des études recensées ont été déterminées à postériori. Cela fait en sorte que les résultats reflètent davantage l'intérêt théorique du chercheur qu'une évaluation ayant mené initialement à l'élaboration du programme.

L'analyse des articles permet de considérer les résultats mesurés comme tout impact positif ou négatif d'une intervention basée sur le sport, qui a été évalué et mesuré.

En ce qui concerne les études quantitatives, les résultats de Bearden (1984) et de Poole (2011) n'appuient pas l'idée que le sport est négativement corrélé aux manifestations délinquantes. Cependant, les interventions basées sur le sport ont mené à des impacts positifs sur le bien-être psychologique (Davies, 1984) et l'empathie (Zanna, 2013), ainsi qu'une diminution de l'association aux gangs (Poole, 2011), tous des facteurs pouvant être associés à la délinquance.

Toutefois, une méthodologie qualitative permettrait de mesurer des impacts susceptibles de ne pas être détectés à l'aide d'un devis quantitatif. En effet, dans l'étude de Kaye (1997), utilisant un devis mixte, des gains ont été relevés dans les entretiens avec les participants au niveau du concept de soi et du lieu de contrôle (locus de contrôle), alors qu'aucune amélioration à ce niveau n'a été détectée par les analyses quantitatives.

Les résultats des études qualitatives (Andrews et Andrews, 2003; Draper et al., 2013; Meek et Lewis, 2014; Parker et al., 2014; Van Hout et Phelan, 2014) peuvent être classés selon six catégories : (a) *physique et sportif* - toute modification du niveau initial par rapport à l'attitude, à des attributs ou à des caractéristiques reliés à la condition physique du participant, (b) *psychologique* - toute modification du niveau initial à propos des attributs ou des caractéristiques reliées à la psyché du participant, (c) *social* - toute modification du niveau initial des attributs ou des caractéristiques reliées aux interactions sociales du participant, (d) *attitude face à la délinquance* - toute modification de l'attitude initiale par rapport aux comportements ayant nécessité la mise sous garde, (e) *psychoéducatif* - tout apprentissage d'habiletés psychologiques, et (f) *comportements délinquants* - toute modification des comportements ayant nécessité la mise sous garde .

Concernant les impacts physiques et sportifs, les participants de l'étude de Van Hout et Phelan (2014) rapportent avoir vécu un renouvellement de l'intérêt pour le sport et l'entraînement physique grâce au programme basé sur le sport. Selon plusieurs jeunes rencontrés, la consommation d'alcool et la fréquentation de pairs consommateurs auraient réduit leur participation sportive avant la mise sous garde. Dans un même ordre d'idée, les participants de l'étude de Parker et al. (2014) rapportent une prise de conscience des bienfaits de l'activité physique. Certains de ces bienfaits ressortent dans l'étude de Van Hout et Phelan (2014) dont l'amélioration de la condition physique et du sommeil.

Au niveau psychologique, les impacts positifs de la participation sportive en milieu de réhabilitation sont nombreux. Parmi ceux-ci, notons l'amélioration de l'estime de soi (Parker et al., 2014; Poole, 2011) et de la santé mentale (Van Hout et Phelan, 2014). De plus, la participation sportive pendant la mise sous garde est associée à des sentiments d'*empowerment* et d'autonomie (Van Hout et Phelan, 2014), ainsi qu'à des sentiments d'accomplissement et d'efficacité personnelle (Meek et Lewis, 2014; Parker et al., 2014) à l'amélioration de la confiance globale dans des situations de la vie quotidienne (p.ex., entretien d'embauche) (Van Hout

et Phelan, 2014), à l'établissement d'un sens d'identité (Poole, 2011), et à des gains au niveau du concept de soi et du lieu de contrôle (Kaye, 1997). Ainsi, à la suite de la participation sportive, les jeunes auraient une image plus juste d'eux-mêmes et davantage le sentiment d'avoir le contrôle sur leur vie. Dans un même ordre d'idée, l'implication dans une initiative basée sur le sport a permis le développement d'une nouvelle identité de sportif (Van Hout et Phelan, 2014). D'un autre côté, étant donné cette nouvelle identité de sportif et le fait que le sport ait été adopté par certains participants comme activité pro-sociale de substitution des comportements à risque, il semble que le sport aurait pris une place trop grande dans la vie de certains d'entre eux, pouvant être associé à des idées obsessionnelles et à des comportements compulsifs (Van Hout et Phelan, 2014).

Quant aux impacts sociaux, la participation sportive pendant la mise sous garde permet en fait de placer en interaction des jeunes qui, en d'autres circonstances, ne seraient peut-être pas entrés en contact (Meek et Lewis, 2014; Parker et al., 2014; Poole, 2011). Cette mise en interaction permettrait de mettre les stéréotypes à l'épreuve, de développer des habiletés sociales (Parker et al., 2014) et de favoriser la création de nouvelles relations sociales agissant comme soutien entre pairs (Meek et Lewis, 2014). Finalement, l'implication sportive pendant la mise sous garde permettrait de dissiper les barrières entre les jeunes hébergés et le personnel (Meek et Lewis, 2014).

Concernant les impacts de la participation sportive en milieu de réhabilitation quant à l'attitude face à la délinquance, les participants de l'étude de Parker et al. (2014) ont entamé une réflexion plus positive sur leur vie future et développé une motivation à s'engager dans différentes activités pendant leur mise sous garde.

En ce qui a trait aux impacts psychoéducatifs, la participation sportive pendant la mise sous garde a permis de développer des habiletés adaptatives permettant aux participants de s'ajuster à la vie en milieu de réhabilitation, ainsi que de favoriser leur réinsertion à leur sortie (Meek et Lewis, 2014). Les habiletés rapportées par les participants sont la discipline, la gestion de la colère (Poole, 2011) et du stress, la tolérance et l'empathie (Meek et Lewis, 2014). Finalement, certains participants rapportent avoir transféré les habiletés acquises lors de leur participation sportive à d'autres contextes ou situations (Meek et Lewis, 2014).

En ce qui concerne les impacts sur les comportements délinquants, l'étude de Poole (2011) rapporte une augmentation des comportements positifs à l'école chez les participants au programme basé sur le sport. De leur côté, les participants de l'étude de Van Hout et Phelan (2014) rapportent avoir diminué leur consommation de cigarettes, d'alcool et de drogue, et délaissé leur implication criminelle.

Discussion et conclusion

L'analyse des dix recherches recensées a permis de mettre en lumière les facteurs associés au fonctionnement des interventions de réhabilitation basées sur le sport auprès de jeunes contrevenants et leurs effets sur ces derniers.

Ainsi, les résultats de l'étude de Draper et collaborateurs (2013) ont révélé que les initiatives basées sur le sport telles qu'observées en milieu de réhabilitation ont pour but de réduire la récidive et d'atteindre des objectifs intra et interpersonnels (Draper et al., 2013). Les jeunes semblent être motivés à participer à ce type d'initiative pour différentes raisons, dont le sentiment d'appartenance (Poole, 2011; Van Hout et Phelan, 2014) et l'attrait pour la discipline sportive (Draper et al., 2013). Les objectifs souhaités peuvent être atteints par différents mécanismes dont la diminution de l'ennui et de la frustration, et la motivation à bien se comporter (Meek et Lewis, 2014). Ces mécanismes s'actualiseraient grâce aux caractéristiques de l'entraîneur (p.ex., empathique, congruent et dévoué) et de ses stratégies pédagogiques (p.ex., avoir du plaisir, choix offerts aux participants). Les caractéristiques (p.ex., adaptée à la clientèle) et la fonction (p.ex., évacuation de l'agressivité) de la discipline sportive pourraient jouer un rôle dans l'actualisation des mécanismes. De plus, nous avons relevé dans la documentation scientifique de nombreux impacts des interventions basées sur le sport en milieu de réhabilitation sur les participants, et ce à plusieurs niveaux : physique (p.ex., amélioration du sommeil), psychologique (p.ex., amélioration de l'estime de soi) et social (p.ex., établissement de nouvelles relations sociales). Finalement, ces impacts pourraient être influencés, positivement et négativement, par différents facteurs, dont les habiletés physiques, les relations avec les autres, le support de la famille et le personnel qualifié (Draper et al., 2013).

Les résultats de la présente étude permettent donc de mieux comprendre *comment* une intervention basée sur le sport fonctionne. D'un autre côté, ces résultats ne permettent pas d'établir avec exactitude *pourquoi* ce type d'intervention peut avoir un impact spécifique sur la réhabilitation, car selon le modèle RBR (Andrews et Bonta, 2006), cela dépend des caractéristiques individuelles de chacun en ce qui concerne le risque, les besoins et la réceptivité. Les résultats de la présente étude peuvent être pertinents pour mieux comprendre les impacts possibles de telles initiatives sur les besoins criminogènes, ainsi que les facteurs pouvant mener à une meilleure réceptivité de ce type de médium⁸. Ainsi, il est possible de constater que les initiatives basées sur le sport ont le potentiel de répondre à la plupart des besoins criminogènes pouvant affecter la probabilité de récidiver tels qu'identifiés par Bonta et Andrews (2007). Dans un premier temps, de par la nature du médium sportif, toutes les études recensées répondent au besoin de loisirs et d'activités pro-sociales. Parmi les autres besoins criminogènes qui semblent avoir été affectés par les interventions basées sur le sport se trouvent : (a) le profil de personnalité dit antisocial (Meek et Lewis, 2014; Parker et al., 2014; Poole, 2011; Van Hout et Phelan, 2014), (b) l'abus de substance (Van Hout et Phelan, 2014), (c) les difficultés scolaires et professionnelles (Poole, 2011), (d) l'environnement relationnel et social soutenant le comportement délinquant (Parker et al., 2014), ainsi que (e) les attitudes et les croyances approuvant le comportement délinquant (Parker et al., 2014). Concernant les facteurs pouvant favoriser la réceptivité, les résultats montrent que les interventions basées sur le sport peuvent favoriser l'apprentissage social par le biais de modèles positifs (Draper et al., 2013; Van

⁸. L'évaluation du risque nécessitant une évaluation individuelle à l'aide d'outils spécifiques, ne peut donc pas être couverte par la présente étude.

Hout et Phelan, 2014). Finalement, d'autres résultats renseignent sur les facteurs favorisant la motivation (Draper et al., 2013; Parker et al., 2014; Poole, 2011; Van Hout et Phelan, 2014), ainsi que sur les stratégies pédagogiques à promouvoir dans ce type d'initiatives (Andrews et Andrews, 2003; Van Hout et Phelan, 2014).

Avant de discuter des principales pistes de réflexion suscitées par l'analyse des dix études recensées, il importe de souligner deux limites importantes. Premièrement, il devient très complexe de comprendre l'impact de la participation sportive à proprement dit, puisque les interventions basées sur le sport comprennent plusieurs autres sphères d'intervention qui ne font pas partie de la participation sportive en tant que telle, dont l'établissement d'un lien avec le travail thérapeutique, l'insertion communautaire et l'obtention d'accréditation (Draper et al., 2013; Meek et Lewis, 2014; Parker et al., 2014; Van Hout et Phelan, 2014). Ces différentes composantes d'intervention constituent la force des programmes basés sur le sport, mais complexifient la recherche empirique puisqu'il devient difficile de départager à quelles composantes de l'intervention sont attribuables les impacts positifs. De ce fait, il est important d'être prudent dans l'utilisation et l'interprétation des résultats rapportés dans cet article.

Deuxièmement, parmi les études répertoriées, seules celles de Draper et collaborateurs (2013) et Zanna (2013) rendent compte des mécanismes sous-jacents à la participation sportive. C'est ainsi que la plupart des impacts mentionnés dans le présent article soutiennent la thèse selon laquelle le sport est bénéfique pour les jeunes contrevenants, mais sans nécessairement expliquer comment le sport procure ces bienfaits. En effet, cette étude est la seule qui a permis de mettre de l'avant des facteurs pouvant expliquer le lien entre la participation sportive et ses impacts sur les jeunes contrevenants. En ce sens, la catégorisation de Nichols et Crow (2004) est un apport important afin de mieux comprendre les impacts dégagés de ces interventions ainsi que les mécanismes à l'œuvre. Cependant, quelques études analysées (p.ex., Andrews et Andrews, 2003; Davies, 1984) identifient plus clairement l'entraîneur comme élément clé au sein de la relation entre la participation sportive et la réhabilitation.

L'étude des dix interventions recensées permet de formuler des pistes pratiques intéressantes, à la fois dans l'implantation et dans la mise en place d'une intervention basée sur le sport en milieu de réhabilitation. Par exemple, il serait préférable que l'activité proposée aux jeunes contrevenants demande des habiletés physiques minimales (Poole, 2011), soit attirante pour eux (Draper et al., 2013), qu'elle favorise les liens sociaux et le sentiment d'appartenance (Van Hout et Phelan, 2014) et qu'elle puisse être poursuivie après la mise sous garde (Poole, 2011). De plus, cette activité devrait permettre l'évacuation de l'agressivité ainsi que l'expression de l'excitation et de la prise de risque (Parker et al., 2014) en plus d'être enseignée par un entraîneur connaissant bien la clientèle contrevenante, utilisant le plaisir comme mécanisme d'enseignement et qui met l'accent sur l'effort et la coopération (Andrews et Andrews, 2003).

Enfin, qu'en est-il des recherches futures? Tout d'abord, il faudrait confronter les conclusions de cet article avec les connaissances issues des sciences du sport, plus précisément celles du domaine des sciences du coaching et de la psychologie

sportive. En effet, ces dernières pourraient venir étayer la piste proposée par certains auteurs (par exemple, Andrews et Andrews, 2003; Davies, 1984; Williams, Streat, et Bengoechea, 2002) selon laquelle une des variables médiatrices dans la relation entre la participation sportive pendant la mise sous garde et la récidive est l'intervenant dispensant le programme, incluant sa formation, sa philosophie, et ses stratégies pédagogiques. De plus, d'autres variables seraient certes utiles et pertinentes à étudier autant pour la recherche que pour le développement de programmes d'intervention basés sur le sport, comme la nature volontaire de l'activité, le nombre d'heures hebdomadaires qui lui est consacré, l'assiduité à celle-ci, ainsi que les caractéristiques de la personnalité des jeunes participants. Enfin, peu d'études mesurent les impacts de la participation sportive en milieu de réhabilitation de façon longitudinale. Il serait intéressant d'étudier les impacts à long terme de telles interventions chez d'anciens participants afin de vérifier s'ils perdurent dans le temps et explorer les raisons qui expliquent leur amélioration, leur maintien, leur diminution ou leur perte, ce qui n'a pas encore été fait à notre connaissance.

Références

- Andrews, D. A. et Bonta, J. (2006). *The psychology of criminal conduct* (4th ed.). Newark, NJ: LexisNexis.
- Andrews, J. P. et Andrews, G. J. (2003). Life in a secure unit: The rehabilitation of young people through the use of sport. *Social Science and Medicine*, 56(3), 531-550. doi:10.1016/S0277-9536(02)00053-9
- Bearden, M. D. (1984). The association between community-based sports participation and misbehavior of juvenile delinquents at the Burnett-Bayland Home. *Dissertation Abstracts International*, 45, 1867.
- Bonta, J. et Andrews, D.A. (2007). Risk-need-responsivity model for offender assessment and rehabilitation. *Rehabilitation*, 6, 1-22.
- Burton, J. M. et Marshall, L. A. (2005). Protective factors for youth considered at risk of criminal behaviour: Does participation in extracurricular activities help? *Criminal Behaviour and Mental Health*, 15(1), 46-64. doi:10.1002/cbm.36
- Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire. (2015). *Rapport d'activités 2014-2015*. Repéré à <http://www.centrejeunessedequbec.qc.ca/publications/Rapports%20annuels%20de%20gestion/Rapport%20annuel%20de%20gestion%202014-2015.pdf>
- Connell, J. P. et Kubisch, A. C. (1998). Applying a theory of change approach to the evaluation of comprehensive community initiatives: Progress, prospects, and problems. *New Approaches to Evaluating Community Initiatives*, 2, 15-44.
- Côté, J. et Gilbert, W. (2009). An integrative definition of coaching effectiveness and expertise. *International journal of sports science & coaching*, 4(3), 307-323.
- Davies, M. S. (1984). Impacting trait anxiety and psychological well-being in incarcerated delinquents through the use of scuba training. *Dissertation Abstracts International*, 45, 458.
- Desjardins, S. (2014). *Guide de soutien à la pratique : Les balises entourant l'expertise prédécisionnelle*. Montréal : Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire.
- Draper, C. E., Errington, S., Omar, S. et Makhita, S. (2013). The therapeutic benefits of sport in the rehabilitation of young sexual offenders: A qualitative evaluation of the Fight with insight programme. *Psychology of Sport and Exercise*, 14(4), 519-530. doi:10.1016/j.psychsport.2013.02.004

- Eccles, J. S., Barber, B. L., Stone, M. et Hunt, J. (2003). Extracurricular activities and adolescent development. *Journal of Social Issues*, 59(4), 865-889. doi:10.1046/j.0022-4537.2003.00095.x
- Faulkner, G. J., Adlaf, E. M., Irving, H. M., Allison, K. R., Dwyer, J. M. et Goodman, J. (2007). The relationship between vigorous physical activity and juvenile delinquency: A mediating role for self-esteem? *Journal of Behavioral Medicine*, 30(2), 155-163. doi:10.1007/s10865-006-9091-2
- Funnell, S. C. et Rogers, P. J. (2011). *Purposeful program theory. Effective use of theories of change and logic models*. San Francisco, CA : Jossey-Bass.
- Hoffmann, J. P. (2006). Extracurricular activities, athletic participation, and adolescent alcohol use: Gender-differentiated and school-contextual effects. *Journal of Health and Social Behavior*, 47(3), 275-290. doi:10.1177/002214650604700306
- Johnson, E. H. (1987). *Handbook on crime and delinquency prevention*. New York, NY: Greenwood Press.
- Kaye, J. M. (1997). The effects of a weight training program on the self-esteem of in-patient juvenile sexual offenders. *Dissertation Abstracts International*, 57, 5901.
- Landers, D. M. et Landers, D. M. (1978). Socialization via interscholastic athletics: Its effects on delinquency. *Sociology of Education*, 51(4), 299-303. doi:10.2307/2112368
- Le Grand Défi Pierre-Lavoie. (2015). *Programme officiel 2015*. Repéré à <https://www.legdpl.com/wp-content/uploads/2015/05/programme-2015-GDPL.pdf>
- Leonard, W. I. (1998). The influence of physical activity and theoretically relevant variables in the use of drugs: The deterrence hypothesis revisited. *Journal of Sport Behavior*, 21(4), 421-434.
- Mahoney, J. L. (2000). School extracurricular activity participation as a moderator in the development of antisocial patterns. *Child Development*, 71(2), 502-516. doi:10.1111/1467-8624.00160
- Mahoney, J. L. et Cairns, R. B. (1997). Do extracurricular activities protect against early school dropout? *Developmental Psychology*, 33(2), 241-253. doi:10.1037/0012-1649.33.2.241
- Meek, R. et Lewis, G. (2014). The impact of a sports initiative for young men in prison: Staff and participant perspectives. *Journal of Sport & Social Issues*, 38(2), 95-123. doi:10.1177/0193723512472896
- Miller, J. M. (2009). *21st Century criminology: A reference handbook*. Thousand Oaks, CA: SAGE Publications inc, doi: <http://dx.doi.org.exproxy.usherbrooke.ca/10.4135/9781412971997>.
- Motivaction jeunesse. (2015). *Le projet OXYGÈNE*. Repéré à http://motivactionjeunesse.com/fr/nos-actions?p_p_id=services_WAR_masterportlet&p_p_lifecycle=0&p_p_state=maximized&p_p_mode=view&p_p_col_id=row1&p_p_col_pos=1&p_p_col_count=2&&_services_WAR_masterportlet_view=details&&_services_WAR_masterportlet_articleId=1067502
- Nichols, G. (2007). *Sport and crime reduction: The role of sports in tackling youth crime*. New York, NY: Routledge/Taylor and Francis Group.
- Nichols, G. et Crow, I. (2004). Measuring the impact of crime reduction interventions involving sports activities for young people. *Howard Journal of Criminal Justice*, 43(3), 267-283. doi:10.1111/j.1468-2311.2004.00327.x
- Parker, A., Meek, R. et Lewis, G. (2014). Sport in a youth prison: Male young offenders' experiences of a sporting intervention. *Journal of Youth Studies*, 17(3), 381-396. doi:10.1080/13676261.2013.830699
- Poole, C. N. (2011). Organized sport as an intervention for juvenile re-offending: Effects on self-esteem, coping styles and goal setting skills. *Dissertation Abstracts International*, 71, 5828.

- Purdy, D. A. et Richard, S. F. (1983). Sport and juvenile delinquency: An examination and assessment of four major theories. *Journal of Sport Behavior*, 6(4), 179-193.
- Spruit, A., Vugt, E., Put, C., Stouwe, T., et Stams, G. (2015). Sports participation and juvenile delinquency: A meta-analytic review. *Journal Of Youth And Adolescence*, doi:10.1007/s10964-015-0389-7
- Van Hout, M. C. et Phelan, D. (2014). A grounded theory of fitness training and sports participation in young adult male offenders. *Journal of Sport and Social Issues*, 38(2), 124-147. doi:10.1177/0193723513520012
- Veliz, P. et Shakib, S. (2012). Interscholastic sports participation and school based delinquency: Does participation in sport foster a positive high school environment? *Sociological Spectrum*, 32(6), 558-580. doi:10.1080/02732173.2012.700837
- Ward, T. et Maruna, S. (2007). *Rehabilitation. Beyond the risk paradigm*. London, UK: Routledge.
- Weiss, C. H. (1998). *Evaluation – Methods for studying programs and policies* (2^{ème} éd.). New Jersey, NJ: Prentice Hall.
- Williams, D. J., Strean, W. B. et Bengoechea, E. G. (2002). Understanding recreation and sport as a rehabilitative tool within juvenile justice programs. *Juvenile and Family Court Journal*, 53(2), 31-41.
- Zanna, O. (2013). La douleur physique partagée au bénéfice de l'empathie : Une étude clinique pilote avec des mineurs délinquants. *Enfance*, 65(2), 181-195. doi:10.4074/S001375451300205x